



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE AU DEMARRAGE DE  
PLATEFORME TERRITORIALE DE SERVICE ET D'ANIMATION

# Présentation du gestionnaire de la Plateforme

Nom :	EPCMS Des Brizeaux
Statut :	Fonction publique hospitalière
Adresse :	51 rue des justices 79000 Niort
Téléphone :	05.49.33.09.43
Fax :	
Site web :	
E-mail :	<a href="mailto:Ehpad.epcms@wanadoo.fr">Ehpad.epcms@wanadoo.fr</a>
N° Finess :	79 001 60 83
Nom du gestionnaire :	Mme Eve Rose DESWARTE
Nom du représentant :	Mme Eve Rose DESWARTE
Interlocuteur du projet :	Mme Eve Rose DESWARTE

Intitulé du Projet :  
Part'Age SeNiort

## Résumé du Projet

La Ville de Niort compte 7226 personnes âgées de 65 à 79 ans et 4230 personnes âgées de plus de 80 ans. Parmi ces 4230 personnes âgées de plus de 80 ans, 1924 vivent seules à domicile.

Sur les 3 quartiers ciblés par le projet de plateforme (Tour Chabot/Gavacherie, Clou Bouchet et Grand Nord), 2675 personnes ont entre 65 et 79 ans et 1515 ont plus de 80 ans. Sur ces 1515, 696 d'entre elles vivent seules à domicile.

Même si vivre seul n'est pas forcément synonyme d'isolement, l'analyse des Besoins sociaux de la Ville de Niort, réalisée en 2010, a mis en valeur, la nécessité de travailler à la lutte contre l'isolement des Personnes Agées.

Les acteurs partenaires du projet : L'EPCMS des Brizeaux, l'EHPAD des Côteaux de Ribray, le CCAS de la Ville de Niort, l'Ensemble socio culturel Niortais, les CSC Grand Nord, De Part et d'Autre et de la Tour Chabot, le CLIC du Bassin de Vie Niortais et l'IREPS se sont réunis afin de travailler sur les quartiers ciblés de la Ville de Niort. L'objectif principal de leur collaboration est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en permettant aux partenaires du projet d'ouvrir leurs activités de loisirs, culturelles et multiples sorties ...aux personnes âgées extérieures à leur structure et en mutualisant les moyens techniques, humains et matériels afin de permettre une meilleure organisation de ces activités.

# I) Etats des Lieux :

## A) *Diagnostic territorial*

### 1. Structure de la Population par âge

<b>Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans et 75 ans en Deux-Sèvres</b>					
Département	Population Totale	Pers> 60 ans	%	Pers > 75 ans	%
79	370939	99993	27%	41945	11%

*Données INSEE RP 2011*

<b>Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans et 75 ans sur le Bassin de Vie Niortais</b>					
Canton	Population Totale	Pers> 60 ans	%	Pers > 75 ans	%
Beauvoir sur Niort	5377	1177	22%	466	9%
Villiers en Plaine	1714	333	19%	147	9%
Frontenay Rohan Rohan	10660	2456	23%	822	8%
Mauzé sur le Mignon	7567	2031	27%	874	12%
Niort	57 813	15017	26%	6663	12%
Niort Ouest	4992	1589	32%	518	10%
Niort Nord	14117	3298	23%	968	7%
Prahecq	14419	3301	23%	1039	7%
TOTAL	116659	29202		11497	

*Données INSEE RP 2011*

IRIS	Personnes âgées de 65-79 ans	Total/ quartier	Répartition de la population âgée Niortaise par quartier	% des personnes âgées pour chaque quartier	Personnes âgées de plus de 80 ans	Total/ quartier	Répartition de la population âgée Niortaise par quartier	% des personnes âgées pour chaque quartier	Personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules	Total/ quartier	Répartition de la population âgée Niortaise par quartier	% des personnes âgées pour chaque quartier	Population totale / IRIS	Population totale/quartier
Centre	234	797	11%	8%	102	645	15%	6%	59	349	8%	3%	4010	10077
Gare	225				201				103				2654	
Boucle Sevre	338				342				188				3412	
Hopital	202	711	10%	17%	220	390	9%	9%	73	136	7%	3%	1752	4284
Saint-Florent	509				170				63				2533	
Sainte-Pezenne	324	776	11%	16%	149	303	7%	6%	92	165	9%	3%	2347	4992
Coteau Saint-Hubert	452				154				73				2644	
Saint-Liguairre-Nantes	345	345	5%	14%	142	142	3%	6%	43	43	2%	2%	2488	2488
Moulin à Vent-Souche	297	834	12%	16%	192	596	14%	12%	63	244	13%	5%	2395	5105
Baticoop	536				404				181				2710	
Champclairot	263	1100	15%	12%	216	636	15%	7%	119	292	15%	3%	2688	9073
Champommier	497				213				98				4164	
Goise	340				206				75				2220	
Clou Bouchet Nord	375	921	13%	12%	208	544	13%	7%	109	239	12%	3%	2063	7473
Clou Bouchet Sud	131				33				15				2040	
Sud Ribray	415				303				116				3369	
Venise Verte	440	604	8%	16%	115	250	6%	7%	62	109	6%	3%	2138	3716
Tour Chabot Gavacherie	164				135				47				1578	
Nord Partie Inferieure	226	1139	16%	11%	128	724	17%	7%	62	348	18%	3%	1845	9985
Nord Partie Superieure	323				252				126				2963	
Surimeau-Antes Cholette	251				89				37				2595	
Justices-Brizeaux	340				255				123				2584	
Total:	7226				4230				1924				57192	

## 2. Données APA

Au niveau départemental, il y avait, au 30 septembre 2013, 3861 bénéficiaires de l'APA à domicile et 3990 bénéficiaires de l'APA en Etablissement.

En 2009, il y avait sur Niort 480 bénéficiaires de l'APA à domicile répartis de la sorte :

- 129 sur Niort Est
- 156 sur Niort Nord
- 195 sur Niort Ouest.

En 2009, 88 Deux-Sévriens (non niortais) étaient hébergés dans des EHPAD Niortais et bénéficiaient de l'APA en établissement.

Il y avait au total 550 potentiels bénéficiaires niortais de l'APA en établissement dont 288 étaient hébergés dans des EHPAD Niortais. Les 262 autres niortais bénéficiaires de l'APA en établissement étaient hébergés dans des EHPAD non niortais.

Soit pour Niort Est : 157 bénéficiaires de l'APA en établissement dont 89 résidant en EHPAD niortais.

Soit pour Niort Nord : 178 bénéficiaires de l'APA en établissement dont 82 résidant en EHPAD niortais.

Soit pour Niort Ouest : 215 bénéficiaires de l'APA en établissement dont 117 résidant en EHPAD niortais.

Selon l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée en 2010 avec des données chiffrées de 2006, il y avait pour l'APA à domicile, 61 bénéficiaires habitant le quartier Nord, 61 habitant le Clou Bouchet et 25 habitant la Tour chabot/Gavacherie.

Pour l'APA en établissement, il y avait 88 bénéficiaires habitant le quartier Nord, 89 habitant le Clou Bouchet et 45 habitant la Tour chabot/Gavacherie.

On peut estimer aujourd'hui que ces données ont augmenté de 25%.

## 3. Liste d'attente en EHPAD

A l'EHPAD de la Caravelle, il y a depuis le mois de janvier 2014, 340 personnes en attente d'une place en EHPAD.

209 dossiers sont des demandes d'entrée immédiate, 131 dossiers sont des demandes anticipées/en attente. 104 dossiers concernent des habitants hors Niort et 236 des dossiers d'habitants Niortais.

En 2013, l'EHPAD a connu 13 nouvelles entrées.

## **B) Constats**

A l'instar de ces données présentées à mettre en lien avec les schémas départementaux et analyse communale ainsi que les différents échanges que nous avons pu avoir au cours de la construction du projet, il apparait les constats suivants :

- ✓ La population âgée est de plus en plus importante sur le département et particulièrement sur la ville de Niort.

- ✓ L'isolement des personnes âgées est un enjeu majeur des problèmes du vieillissement et est particulièrement prégnant sur Niort et sur le territoire choisi. L'apparition d'incapacités physiques tend à éloigner progressivement la personne de la vie sociale, sur la ville puis sur son quartier. Si les personnes ont peu d'entourage relationnel, le maintien à domicile, souhaité par la plupart, trouvera plus vite des limites. Il est aussi largement démontré que le maintien des liens sociaux est un facteur de prévention de la dépendance. Cet isolement provient de différents facteurs : mobilité, précarité, dépendance, repli...
- ✓ La ville possède des ressources importantes en termes d'activités culturelles, de services et d'établissements malgré la forte demande d'entrée en structure.
- ✓ L'échelle des quartiers garde une dimension importante sur l'agglomération niortaise et les appartenances restent figées.

Les acteurs, réunis autour des EHPAD de la Caravelle et des Coteaux de Ribray, souhaitent travailler à l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie, isolées,... en vue d'améliorer leur cadre de vie et de participer au suivi de leur parcours résidentiel.

Ainsi, le travail partenarial permettra d'améliorer le repérage des personnes en situation d'isolement ou en perte de lien social, de faire bénéficier aux personnes repérées d'activités mutualisées (animations de loisirs, culturelles, sorties,...).

Ce travail partenarial permettra de mutualiser à l'échelle du territoire ciblé, les moyens humains, matériels et techniques de chaque acteur.

Ce travail permettra aux partenaires de s'informer mutuellement sur les actions mises en œuvre par chacun et ainsi faire bénéficier aux personnes repérées d'un ensemble d'activités, informations, actions à tout niveau (prévention santé, bien être, loisirs, cultures).

Le travail en commun permettra aux acteurs de chaque structure (professionnels et bénévoles) de bénéficier de formation partagée (voir fiche action 2), de mise à jour de l'information quelle qu'elle soit.

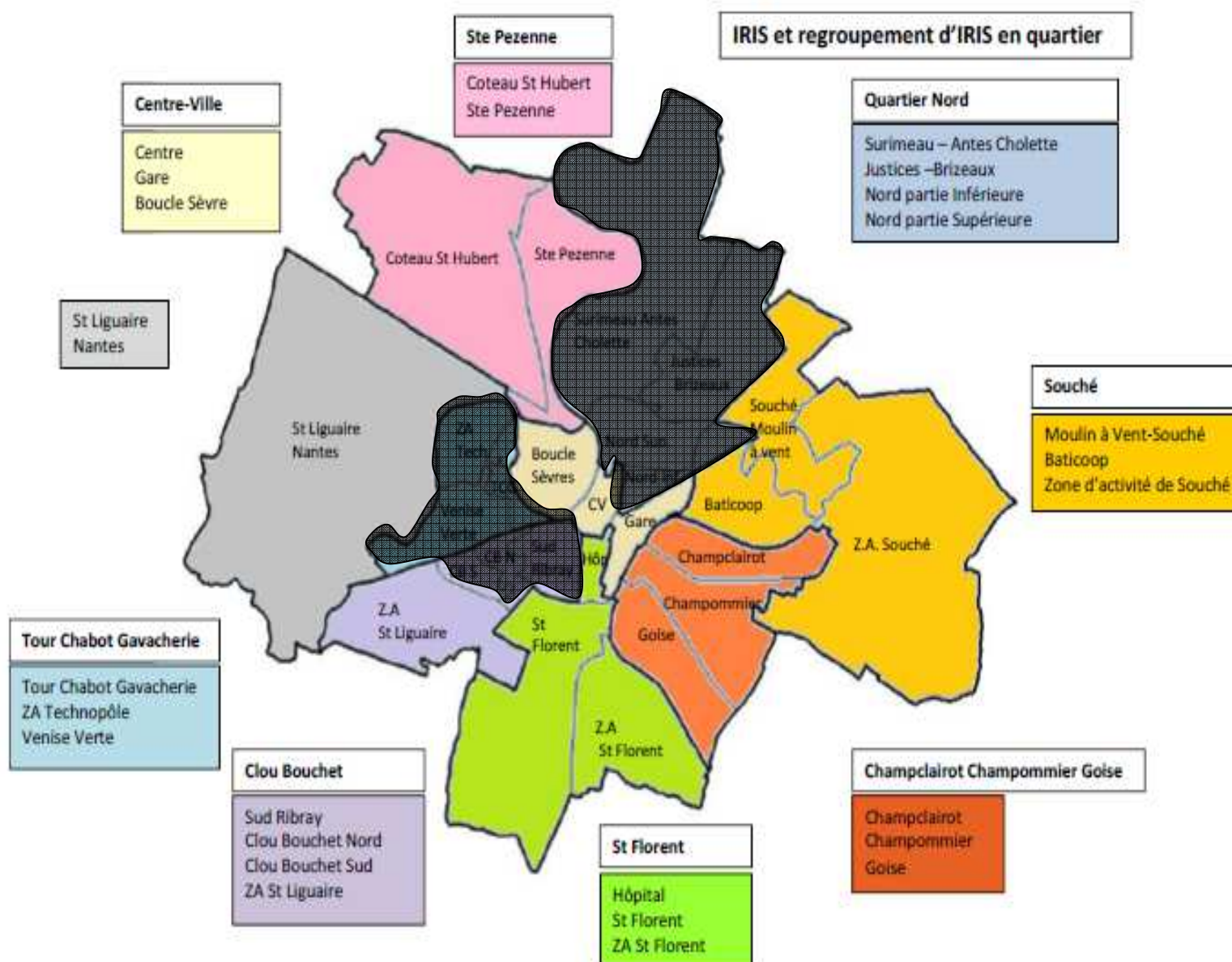
## II) Quelles réponses apporter ?

### *A) Le territoire*

Le territoire choisit par les acteurs pour la Plateforme de Niort s'étend sur les quartiers suivants :

- ✓ Clou Bouchet
- ✓ Tour chabot
- ✓ Grand Nord

Sachant que les quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot sont des quartiers prioritaires où le vieillissement est identifié dans la politique de la ville depuis plusieurs années et sachant que le quartier du Pontreau situé dans la zone « Grand Nord » relève désormais de la politique de la ville.



## B) Les acteurs du projet

La Plateforme inclus les acteurs suivants :

1. Des structures médico-sociales :
  - ✓ L'EHPAD de La Caravelle (88 places d'hébergements permanents, 111 places de foyer logement, 1 PASA, 3 places d'accueil temporaire)
  - ✓ L'EHPAD des Coteaux de Ribray (98 places d'hébergement permanent, 8 places d'accueil de jour).
  - ✓ Le Service de Maintien à Domicile du CCAS de Niort (SSIAD et SAD)

## 2. Des structures d'animation :

- ✓ CSC de part et d'autre, couvrant le quartier du Clou Bouchet
- ✓ CSC du Parc, couvrant le quartier de la Tour Chabot
- ✓ CSC Grand Nord

Ces centres socio-culturels proposent des activités multiples et variées autour de l'activité physique avec de la gym douce, des activités en piscine, de la marche ou de la randonnée, des ateliers santé bien être, de l'initiation à l'informatique, des ateliers cuisine et repas, des ateliers de loisirs créatifs, peinture, couture, point de croix, peinture sur porcelaine, art floral, des ateliers culturels : écriture, théâtre, écriture du journal de quartier, des animations jardin champêtre ou jardins partagés, des jeux de société : belote, scrabble, des animations de rue, de quartier, des résidences d'artistes, des séjour vacances,...

- ✓ L'Ensemble Socioculturel Niortais menant des actions transversales sur l'ensemble des CSC de la ville de Niort. Son objectif est de faire émerger les projets.

L'ESN en partenariat avec l'IREPS, la Ville de Niort, le CLIC du Bassin de Vie Niortais, le CCAS ont travaillé à l'élaboration d'un guide « Seniors à Niort ». Ce dernier recense 234 rendez-vous possibles dans les quartiers accessibles aux seniors. Ce guide répertorie les lieux de chaque RDV ainsi que les indicateurs de déplacement (bus). Les activités sont classées par thématique : activité physique, convivialité, informatique, ... L'idée est de faire savoir, faire connaître les activités aux personnes, à leur entourage, aux voisins, aux professionnels qui les entourent (pharmacien, professionnels à domicile,...).

## 3. Des structures de coordination du territoire :

- ✓ Le CLIC du Bassin de Vie Niortais, acteur de la coordination gérontologique sur le Bassin de Vie Niortais
- ✓ L'institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé, chargé de la prévention santé sur des territoires prioritaires communs à la PTSA et à l'animation des ateliers santé ville.

# C) *Les objectifs de la Plateforme*

## 1. Lutter contre l'isolement de la personne âgée

- Repérer les personnes isolées en s'appuyant sur les documents de chaque partenaire (listing plan canicule,...)
- Favoriser la mobilité : mutualisation de véhicules entre les structures.

## 2. Préserver et Développer le réseau social des personnes âgées par prévention

- Favoriser l'accès et l'ouverture des activités collectives et individuelles aux personnes âgées du domicile et de l'établissement.



- Outil d'information partagé : pour valoriser l'existant
- Actions transversales (entre les différents services) –  
décloisement des services

## ***D) Mise en œuvre de la Plateforme***

### ***1. Comité de pilotage et comité opérationnel***

La plateforme sera portée par l'EPCMS des Brizeaux.

L'objectif de cette plateforme est de fédérer les acteurs au travers la mise en œuvre d'actions concrètes et au travers la mutualisation des moyens humains, techniques et matériels. Il s'agira aussi d'échanger les informations entre les partenaires.

**Le nombre d'acteurs est volontairement limité aujourd'hui en vue de créer une base solide de partenariat. Il sera dans un deuxième temps ouvert à d'autres afin d'élargir les possibilités qu'offre la plateforme.**

Afin de mettre en œuvre cette plateforme, il y aura la constitution de 2 comités :

- Un comité de pilotage pour suivre le fonctionnement de la plateforme.
- Un comité opérationnel pour la mise en place des actions

Le comité de pilotage comprend les acteurs mentionnés ci-dessus. Il se réunira au moins une fois par mois pendant un an au démarrage de la plateforme et ensuite une fois par trimestre et aussi souvent que nécessaire. Il est l'instance décisionnelle de la plateforme et sera l'interlocuteur du Conseil Général.

Il a pour missions la constitution du partenariat, la réflexion sur les orientations à prendre, la détermination du territoire « d'intervention » de la plateforme,...

Le comité de pilotage se réunira sur ordre du jour. La coordination de ces réunions sera effectuée par le CLIC du Bassin de Vie Niortais. Il en sera de même pour les comptes rendus de réunion.

Le comité opérationnel se réunira autant de fois que nécessaire pour la mise en place des actions et par thématique d'actions. Il se composera des acteurs impliqués directement dans le développement concret des actions prévues au plan d'actions. Ce comité pourra être élargi en fonction des besoins.

Ce travail de coordination représente un coût qui doit être valorisé :

Valorisation des temps de travail pour une réunion :

2h de réunion \* 45€ \* 10 personnes = 900€ frais de structure et de déplacement compris

Soit la 1<sup>e</sup> année = 10 800€ au minimum

Soit de N+1 à N+2 = 7200€ au minimum

Ce travail de coordination doit être évalué via le recensement suivant :

Nombre de réunions du comité de pilotage et du comité opérationnel, nombre de comptes-rendus, listes d'émargement

Nombre d'acteurs présents à chaque réunion

Suivi des décisions des acteurs : les décisions ont-elles bien été mises en place

Suivi budgétaire

## 2. Création d'une association pour la gestion financière de la plateforme

L'EPCMS des Brizeaux étant un EHPAD hospitalier, il ne peut pas avoir de budget annexe et recevoir directement des fonds pour le fonctionnement de la plateforme. Il a donc été décidé de créer une association pour assurer la gestion financière de la plateforme. Cette association regroupera l'ensemble des acteurs composant le comité de pilotage de la plateforme.

## 3. Budget

Aide au démarrage : 30 075€

Structures : 45 505€

## 4. Echancier

Echancier et perspectives : si validation mars 2015, création officielle en juin 2015 avec communication auprès de la population et des partenaires.

4<sup>e</sup> trimestre 2015 : Présentation du projet à l'extérieur.

2016 : Mise en place du plan d'actions

2017 : Pérennisation et recherche de fonds, développement des actions.

# Plan d'Actions

De la PTSA

Proposition de nom :

Part'Age SeNiort

Fiche 1 : Communiquer et promouvoir l'existence de la plateforme Part'Age SeNiort sur la Ville de Niort

Fiche 2 : Mettre en place un plan de formation partagée entre les acteurs composant la plateforme

Fiche 3 : Maintien et développement du lien social des personnes âgées isolées et échanges intergénérationnels

Fiche 4 : Mutualiser les moyens matériels et humains (optimisation des compétences et des moyens)

## Fiche 1

<b>Thème</b>	Communiquer et promouvoir l'existence de la plateforme Part'Age SeNiort sur la ville de Niort.
<b>Objectif du projet</b>	<p>Informier régulièrement les professionnels de l'avancée du dispositif de coopération par une communication adaptée</p> <p>Améliorer l'information (et l'accompagnement) de l'offre de services sur le territoire de la plateforme en lien étroit avec le CLIC</p> <p>Faire connaître les activités proposées aux Seniors</p> <p>Permettre une réponse plus adaptée et réactive aux besoins des personnes du territoire ciblé</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>1. Créer des supports papiers (flyers + affiches) permettant de communiquer sur la PTSA : Faire appel à un graphiste afin de concevoir les flyers, les affiches et un logo. Faire imprimer en couleur sur un A5 recto verso, 3000 supports de communication par un imprimeur. Préparer un listing de diffusion (médecin, pharmacien, commerces de proximité, structures actrices de la PTSA, CODERPA,...) Faire appel à une entreprise d'insertion pour diffuser les supports de communication. Cette dernière n'étant vraiment efficace que lorsqu'elle est distribuée avec une explication du projet, un temps de formation du « distributeur » sera prévu afin de l'informer sur les tenants et aboutissants du projet.</p> <p>2. Communiquer dans les journaux et médias locaux et diffusion auprès des moyens de communication du Conseil Général : site internet et Lettre « Solidaire et Autonome ».</p> <p>3. Mettre l'information sur les sites internet des structures actrices de la Plateforme.</p> <p>4. Créer un outil de partage d'information et d'inscription commune aux activités et actions via Google Drive. Ainsi chaque professionnel pourrait informer ses partenaires sur l'existence des actions et permettre à ces mêmes partenaires d'y inscrire ses usagers sans avoir de problème de sur-inscription à l'activité. Ces documents partagés seraient à destination des professionnels.</p> <p>5. Faire du CLIC, la structure de collecte des demandes</p>

	des usagers afin de les renseigner le mieux possible.
<b>Moyens :</b>	<p><b>Année N :</b>  Conception des supports de communication , création d'un logo : 1000€  Impression des documents de communication : 500€  Diffusion des outils de communication : 18€ de l'heure X 35h = 630euros  Valorisation du temps de travail du CLIC sur un an : 10h par mois sur 12 mois à 25€ = 3000€  <b>TOTAL année N : 5130€ dont 3000€ de valorisation</b></p> <p><b>Année N+1</b>  Impression des documents de communication : 500€  Diffusion des outils de communication : 19€ de l'heure X 35h = 665euros  Valorisation du temps de travail du CLIC sur un an : 10h par mois sur 12 mois à 25€ = 3000€  <b>TOTAL année N+1 : 4165€ dont 3000€ de valorisation</b></p> <p><b>Année N+2</b>  Impression des documents de communication : 500€  Diffusion des outils de communication : 20€ de l'heure X 35h = 700euros  Valorisation du temps de travail du CLIC sur un an : 10h par mois sur 12 mois à 25€ = 3000€  <b>TOTAL année N+1 : 4200€ dont 3000€ de valorisation</b></p>
<b>Le Calendrier de mise en oeuvre</b>	2e trimestre 2015 : travail à la communication 3e trimestre 2015 : diffusion de la communication, communication dans les journaux et médias 4 <sup>e</sup> trimestre : réception des demandes 2016 et 2017 : Réimpression des supports de communication et nouvelles distributions.
<b>Personnes ressources</b>	Acteurs de la Plateforme
<b>L'évaluation</b>	Nombre de flyers imprimés Nombre d'articles diffusés Nombre de contacts au CLIC sur les activités et les possibilités d'y accéder Retour des acteurs sur la fréquentation des activités
<b>Perspectives</b>	En 2016 et 2017, création d'un blog permettant aux personnes utilisatrices de la Plateforme de témoigner de leur vécu, de leur ressenti et du plus que les activités ont apporté au retour à la vie en société. Ce blog pourrait permettre aux personnes d'y insérer des photos. Par la même occasion, cette perspective permettrait aux personnes de manier l'outil informatique et pourquoi pas les inciter à prendre des cours d'initiation à l'informatique. Ainsi le lien social serait toujours maintenu et développé.

## Fiche 2

<b>Thème</b>	Mettre en place un plan de formation partagée entre les acteurs composant la plateforme.
<b>Objectif du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les professionnels intervenants dans le cadre de la plateforme à des thématiques telles l'isolement, l'utilisation de matériel de la perte d'autonomie, le repérage de la vulnérabilité, l'intergénérationnel,...</li> <li>- Partager les coûts de formation entre les structures.</li> <li>- Echanger sur les pratiques et les expériences</li> <li>- Créer un espace d'échanges et de dialogue entre professionnels de l'aide à domicile, structures d'hébergement et CSC</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>1. Permettre aux professionnels (Animateurs d'EHPAD, animateurs des CSC) et bénévoles de chaque structure de se connaître entre eux : missions des structures, missions des professionnels, présentation des partenaires. Présentation, visites des structures, porte ouverte, petit rallye.</p> <p>2. Planification des formations des salariés et des bénévoles des structures :</p> <p>En année N et N+1 : 2 formations internes entre les structures composant la plateforme, par an et à la demande</p> <p>En année N+2 et N+3 : 1 formation externe par an.</p> <p>3. Thématiques possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Utilisation des matériels de la perte d'autonomie (fauteuil roulant, déambulateur, utilisation des véhicules,...)</li> <li>* Isolement</li> <li>* Repérage de la vulnérabilité</li> <li>* Intergénérationnel</li> </ul>
<b>Moyens :</b>	<p><b>Année N</b></p> <p>2 formations internes de 3h pour 15 personnes (25€/heure) = 2250€</p> <p><b>Total année N : 2250€ totalement en valorisation</b></p> <p><b>Année N+1</b></p> <p>1 formation interne de 3h pour 15 personnes (25€/heure) = 1125€</p> <p>1 formation faisant appel à un intervenant extérieur : 1000€ (+valorisation du temps de travail des participants – 1125€)</p> <p><b>Total Année N+1 : 3250€ dont 2250€ de valorisation</b></p> <p><b>Année N+2</b></p> <p>1 formation faisant appel à un intervenant extérieur : 1000€ (+valorisation du temps de travail des participants – 1125€)</p> <p><b>Total Année N+2 : 2125€ dont 1125€ de valorisation</b></p>

<b>Le Calendrier de mise en oeuvre</b>	2015-2018
<b>Personnes ressources</b>	Acteurs de la Plateforme
<b>L'évaluation</b>	Nombre de formations organisées. Nombre de professionnels formés. Retour des professionnels et bénévoles sur les formations.
<b>Perspectives</b>	Poursuivre les formations des professionnels et des bénévoles au-delà des 3 premières années d'existence de la Plateforme.

### Fiche 3

<b>Thème</b>	Maintien et développement du lien social des personnes âgées isolées et échanges intergénérationnels
<b>Objectif du projet</b>	<p>Repérer les personnes isolées à domicile (autonomes, bénéficiant d'un SAAD et leurs aidants)</p> <p>Rompre l'isolement</p> <p>Inciter les personnes à sortir de chez elle</p> <p>Ouvrir les activités des partenaires sur l'extérieur</p> <p>Mixer les publics (jeunes/âgés)</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>1. Repérage des personnes isolées via le réseau de partenaires présents au sein de la plateforme : usagers du CCAS, listing plan canicule, bénévoles des CSC, usagers du CLIC,...</p> <p>Une fois ces personnes repérées, il faudra mettre en œuvre les actions suivantes pour rompre leur isolement. Les actions suivantes devront aussi permettre de maintenir le lien social des personnes qui ne sont pas isolées.</p> <p>2. Maintien et développement du lien social via l'ouverture des activités de chaque structure sur l'extérieur : ex : Sortie à la mer, au marché, les fêtes de quartier, les sorties à thème : mardi gras, Pâques, fête de la musique,... (voir préambule « structures d'animation »).</p> <p>Echange intergénérationnel sur les temps de loisirs, les sorties conviviales, les temps festifs.</p> <p>Organiser des sorties en centre ville en véhicule avec les autorisations administratives nécessaires.</p> <p>Autres exemples d'activités pouvant être ouvertes aux usagers des structures partenaires</p> <p>Dimanches de printemps - Exemples en 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie Floralies Nantes</li> <li>- Sortie Vallée des singes</li> <li>- Sortie Grottes de Regulus et Plage de Royan</li> </ul> <p>Soirées été – Exemples en 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle théâtre d'impro "Aline et Cie" Maison de quartier des Brizeaux</li> <li>- Spectacle Cirque acrobatique "Marcel et ses drôles de dames" Maison de quartier Cholette</li> <li>- Soirée Jeux - Quartier du Pontreau – En partenariat avec la média ludothèque</li> </ul> <p>Sorties été – Exemples en 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie au FLIP</li> <li>- Visite Abbaye de Nieul-sur-l'Autise</li> <li>- Sortie en train à La Rochelle</li> </ul>



	<p>Temps convivial de l'été "A l'heure du thé", tous les mardis après-midi de juillet</p> <p>Temps festifs : Fêtes de quartier, Fêtes de Noël (Sortie spectacle de Noël au Puy du Fou; Atelier couture et bal de Noël)</p> <p>Autres exemples : Faire participer les résidents des EPHAD et autres personnes seules à leur domicile aux activités des CSC de type vendredi récréatifs ou gym douce, avec organisation d'un transport de "ramassage" en embauchant un chauffeur via l'association Intermédiaire (AIN).</p>
<p><b>Moyens :</b></p>	<p><b>Année N :</b>  Participation aux ateliers des CSC, "Ramassage" :  3 secteurs : Tour Chabot / Clou Bouchet/ Grand Nord avec 2 ateliers par semaine (hors vacances scolaires) :  18€ de l'heure.3 secteurs X 2 ateliers X 30 semaines X 1.5h X 18€ = 4860€  Location Véhicule pour ramassage 20 fois sur 30 ( X 100€ la location) : 2000€  Utilisation mutualisée de véhicule 10 fois sur 30 (X100€) : 1000€ de valorisation  Sorties mutualisée familles/seniors 2000kms : 3480€ (barème fiscal) valorisation,  <b>Total Année N : 11340€ dont 4480€ de valorisation</b></p> <p><b>Année N+1 :</b>  Participation aux ateliers des CSC, "Ramassage" :  3 secteurs : Tour Chabot / Clou Bouchet/ Grand Nord avec 2 ateliers par semaine (hors vacances scolaires) :  18€ de l'heure.3 secteurs X 2 ateliers X 30 semaines X 1.5h X 18€ = 4860€  Location Véhicule pour ramassage 20 fois sur 30 ( X 125€ la location) : 2500€  Utilisation mutualisée de véhicule 10 fois sur 30 (X125€) : 1250€ de valorisation  Sorties mutualisée familles/seniors 1800kms : 3050€ (barème fiscal) valorisation,  <b>Total Année N : 11660€ dont 4300€ de valorisation</b></p> <p><b>Année N+2 :</b>  Participation aux ateliers des CSC, "Ramassage" :  3 secteurs : Tour Chabot / Clou Bouchet/ Grand Nord avec 2 ateliers par semaine (hors vacances scolaires) :  18€ de l'heure.3 secteurs X 2 ateliers X 30 semaines X 1.5h X 18€ = 4860€  Location Véhicule pour ramassage 20 fois sur 30 ( X 150€ la location) : 3000€  Utilisation mutualisée de véhicule 10 fois sur 30 (X150€) :</p>

	<p>1500€ de valorisation  Sorties mutualisée familles/seniors 1500kms : 2600€  (barème fiscal) valorisation,  <b>Total Année N : 11960€ dont 4100€ de valorisation</b></p>
<b>Le Calendrier de mise en oeuvre</b>	2015/2017
<b>Personnes ressources</b>	Acteurs de la PTSA
<b>L'évaluation</b>	<p>Nombre de sorties accompagnées  Retour des participants aux sorties  Nombre de personnes extérieures aux structures présentes sur chaque sortie.</p>
<b>Perspectives</b>	<p>Prévention de l'isolement via l'élaboration d'un projet commun d'animation en lien avec les politiques nationales de lutte contre l'isolement : MONALISA.  Travail avec les réseaux de bénévoles visiteurs de personnes âgées à domicile afin de trouver de nouveaux bénévoles visiteurs et de permettre aux personnes isolées de recevoir des visites de convivialité.</p>

#### Fiche 4

<b>Thème</b>	Mutualiser les moyens matériels et humains (optimisation des compétences et des moyens)
<b>Objectif du projet</b>	Rechercher une économie d'échelle en mutualisant les moyens matériels (véhicules, matériel lié à la perte d'autonomie), humains (animateurs d'EHPAD, des CSC, des bénévoles)
<b>Description de l'action</b>	<p>Il est nécessaire de mutualiser les moyens humains, techniques et matériels des structures afin d'accompagner les sorties.</p> <p>Optimisation des compétences des animateurs d'EHPAD et des CSC afin d'organiser et sécuriser les sorties des personnes en perte d'autonomie ou isolées.</p> <p>Les mutualisations des moyens humains s'organiseront via des conventions de partenariat entre les structures organisatrices de l'activité et les structures encadrant les personnes extérieures. Par exemple, un animateur d'EHPAD pourra participer à l'accompagnement des sorties organisées par les CSC.</p> <p>La mutualisation des moyens matériels s'organisera via des conventions de partenariats entre les structures propriétaires du matériel et les structures bénéficiaires. Ces mutualisations de matériels s'organiseront aussi par l'élaboration de planning d'utilisation.</p> <p>Il faut aussi prévoir la tenue de la comptabilité par un organisme extérieur.</p>
<b>Moyens :</b>	Pour la comptabilité : <b>Année N</b> : 500€ <b>Année N+1</b> : 500€ <b>Année N+2</b> : 500€
<b>Le Calendrier de mise en oeuvre</b>	2015/2018
<b>Personnes ressources</b>	Acteurs de la PTSA
<b>L'évaluation</b>	Planning véhicules et matériels de la perte d'autonomie créés Nombre de véhicules mutualisés Nombre de conventions signées Nombre de personnels et bénévoles mutualisés sur les sorties.
<b>Perspectives</b>	Poursuivre les mutualisations.